



LEGTA Le Valentin – vendredi 19 octobre 2018
Première visite du ministre de l'Agriculture

Extrait de la visite sur FR3 :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/drome/nouveau-ministre-agriculture-visite-ses-terres-dromois-1561396.html>

Une délégation de trois syndiqués SNETAP-FSU a été reçue par le conseiller du ministre de l'Agriculture, Benoit Bonaimé (ancien élève du lycée Le Valentin). Nous avons pu échanger en marge de la visite du ministre sur les points ci-dessous. Entretien de 30 à 45 minutes.

Les personnels de l'enseignement agricole public sont inquiets et ils l'ont fait savoir à votre prédécesseur avec le blocage des centres d'examens en juin 2018 et des actions de grève lors de la rentrée de septembre 2018.

Inquiétude liée à plusieurs points :

► La réforme de la voie professionnelle, « réforme Pénicaud » - loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel - va avoir un impact sur le recrutement et la formation des apprentis = disparition de la formation en milieu rural. Concurrence déloyale avec les MFR.

Ressources financières de l'enseignement agricole public amoindries.

Le ministre avec Mme Pénicaud a rencontré les directeurs de CFA jeudi 18 octobre afin de les rassurer. La réforme de la voie pro est très importante et le ministre reste attentif sur les craintes exprimées. Mise en place d'un plan d'accompagnement de la réforme pour les directeurs de CFA et leurs personnels. Un plan d'action de 650 000 euros. Les crédits ont été reçus dans les DRAAF. Mais pas d'inquiétude car les EPL étaient déjà en phase avec la réforme. L'objectif est que les CFA même petits tirent partie de la réforme. Les professionnels vont s'engager. Le ministre va les relancer. Réorganisation des branches = simplification.

► La « réforme Blanquer » et ses effets sur les lycées agricoles : diminution des capacités de recrutement pour les filières générales et technologiques. Perte de la spécificité du BAC S agricole. (ex : agronomie).

Problème élèves dys de plus en plus nombreux dans l'enseignement agricole public et manque de moyens pour les accueillir convenablement. Problème avec Affelnet et le recrutement.

Modèle pour 2019 = info donnée par les DRAAF aux chefs d'établissement.

EAT maintenu.

Un travail est fait pour mieux identifier les lycées agricole dans les bassins.

Trois volets vont être engagés afin de mettre fin à la baisse des effectifs :

- communication pour promouvoir l'enseignement agricole.

- orientation = convention avec l'Education Nationale.

- travail sur les métiers avec les professions afin de les rendre attractifs.

► Perspectives budgétaires pour 2019 ? En baisse ? Il a été annoncé par votre prédécesseur des suppressions de postes = 50 dans l'enseignement agricole public.

50 ETP dans le public et le privé. Pas de discipline plus ciblée que d'autres. Depuis 5 ans il y a eu 1000 postes nouveaux dans l'enseignement agricole.

Budget en croissance 1, 5 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes qui est une grande région, il faudra supprimer 2 à 3 postes. Le chef du SRFD sait déjà quels seront ces postes. Ce ne sont pas des postes de face à face élèves.

► Evolution du nouveau bac technologique (STAV). Plus particulièrement le cas du lycée de La Motte Servolex avec des sportifs de haut niveau (option ski). Ces jeunes passent le bac en 3 ans, ce qui signifie qu'en 2021 cela sera la nouvelle mouture. Actuellement ils travaillent avec les anciens référentiels. Que devons nous répondre à nos collègues qui s'inquiètent, car depuis juillet, ils n'ont toujours aucune réponse précise ?

Concernant l'évolution du bac STAV et le cas de la Motte Servolex :

La question des sportifs de haut niveau fait partie des questions dont s'est très rapidement emparé le bureau de l'enseignement technique (BDET) de la DGER dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021.

Deux agents de ce bureau qui pilote la réforme du baccalauréat général et technologique dans l'enseignement agricole se sont déplacées, en juin, sur l'EPLEFPA de la Motte Servolex et ont présenté le cadre de la réforme des baccalauréats général et technologique série STAV. Une nouvelle rencontre est prévue le 12 novembre à Lyon entre le BDET, le proviseur-adjoint de l'EPLEFPA de la Motte Servolex et plusieurs enseignants ; à l'initiative du chef du pôle des examens Auvergne Rhône Alpes.

Il s'agit de prendre en compte les particularités de l'évaluation sur trois ans et de définir règlementairement une phase transitoire pour la promotion 2018-2021 pour le bac STAV. Ce travail se réalise en parallèle de la réécriture des référentiels de formation et des modalités d'évaluation par l'Inspection. Depuis juillet, les travaux d'écriture se sont déroulés à un rythme soutenu, une session d'écriture a déjà eu lieu et une seconde est prévue en novembre. Le référentiel de diplôme du STAV devrait être présenté en GT CNEA (date a priori calée au 29 novembre) puis en CNEA du 19 décembre. Cette problématique des sportifs de haut niveau est commune avec l'éducation nationale qui travaille aussi actuellement sur des dispositions transitoires.

Nous demandons :

► La fin des seuils imposés dans les établissements agricoles publics, pénalisant le recrutement et entraînant, de fait, la baisse des effectifs.

Le gouvernement veut augmenter la capacité locale de décision. Il n'est pas question de réduire la capacité d'accueil des EPL. L'objectif est de travailler au plus près du local.

Pas de fermeture de classe. Proposition de dédoublement.

En AuRA, le chef du SRFD vient de terminer les 29 dialogues de gestion et il a déjà fait des propositions aux chefs d'établissement. Cela nous sera présenté au prochain CTREA. (20 novembre 2018).

► La mise en place effective du 2ème professeur principal en classe de terminale sans seuil et avec un financement immédiat.

Comme annoncé au CTM de septembre 2018, le deuxième professeur principal est attribué pour les classes de terminale. Il est attribué à partir de 25 élèves.

► La création de 26 postes d'AESH – est-ce effectif ? Et dans quels établissements ?

25 postes de cédisation.

Pouvons nous espérer que ce changement de ministre nous permette :

- connaître les enjeux en matière de formation agricole (loi Alimentation)
- que la filière S soit mieux considérée dans l'enseignement agricole.
- une meilleure considération de l'enseignement agricole public et de ses personnels
- la mise en place d'un dialogue social réel.
- un budget sérieux et cohérent permettant de préserver nos établissements d'enseignement public sur le territoire (maillage du territoire).

SNETAP-FSU Auvergne-Rhône-Alpes

Co-secrétaire régionale Geneviève Laurenson (EPL Précieux)

Denis Limousin (EPL Terres d'horizon)

Stéphane Larnac (EPL Le Valentin)